



Section DAM/Ile de France

Association des Retraités du groupe CEA Section DAM/Ile-de-France

Vendredi 2 octobre 2026 – 14h30

La Fondation Eugène-Napoléon

Une nouvelle affaire de collier

avec un conférencier de l'association PARIS - ART et HISTOIRE

En janvier 1853, à l'occasion du mariage de l'empereur Napoléon III, la Ville de Paris vote un crédit de six cent mille francs, destiné à l'achat d'une parure pour la nouvelle impératrice. Celle-ci refuse le don et de-



Fondation Eugène-Napoléon

mande que l'argent soit utilisé à la construction d'une maison d'éducation pour jeunes filles pauvres.

Le chantier est confié à l'architecte Jacques Hittorff qui rappelle l'origine de la construction en lui donnant la forme d'un collier. Terminé fin 1857, l'établissement prend le nom du Prince Impérial et la gestion est confiée aux sœurs de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul qui y resteront jusqu'en 1976.

L'ensemble à l'aspect monacal, qui couvre près d'un hectare et demi, a peu changé depuis le Second Empire. On visite le grand salon d'honneur de l'Impératrice, la chapelle, les jardins et les cours. Il abrite actuellement diverses écoles et instituts dépendant de l'Enseignement catholique de Paris.



Chapelle : don de l'impératrice

Rendez-vous à l'angle de la rue du faubourg St Antoine et de la rue de Picpus dans le **petit jardin Impératrice Eugénie** (en venant de la Place de la Nation redescendre la rue du faubourg St Antoine côté numéros pairs) –

Métro/RER : Nation sortie Diderot – **Bus** : 86 arrêt Chevreuil, 57 arrêt Pierre Bourdan

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée - Tarif : 18€ par personne

Le nombre de participants est limité à 22 personnes

En cas d'annulation ou d'aléa, prévenir dès que possible : **Rémi TSIRONY tel : 06.33.87.92.55.**

RESERVATION - Association des Retraités du C.E.A. - Section DAM/Ile de France

..... Place(s) pour la visite de la Fondation Eugène-Napoléon
vendredi 2 octobre 2026 – 14h30

Nom, Prénom :

Nom, Prénom :

Téléphone (indispensable) :

Courriel :

Réponse avant le 15 septembre 2026 par courriel à : remi.tsirony@wanadoo.fr

Acceptation ou refus seront donnés par courriel (à défaut par téléphone).

Tarif : 18€ par personne par virement (après acceptation préalable)

ou chèque à l'ordre de ARCEA-DAM/IDF à envoyer à l'adresse suivante :

ARCEA-DAM/IdF - Bruyères-le- Châtel 91297 Arpajon cedex - (Tel 01 69 26 41 98 les mardis)

Ne pas oublier d'indiquer l'intitulé de la sortie au dos du chèque ou en référence du virement